

# LA SORORITÉ DANS LES LUTTES CONTRE LES MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES : UN BREF APERÇU DES MOBILISATIONS DES FEMMES À TRAVERS LA BELGIQUE ET LE MONDE

Marianne NGUENA

GAMS Belgique

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS¹), les mutilations sexuelles féminines (MGF) recouvrent toutes les interventions incluant l'ablation partielle ou totale des organes génitaux externes de la femme ou toute autre lésion des organes génitaux féminins qui sont pratiquées pour des raisons non médicales. Les mutilations sexuelles féminines sont internationalement considérées comme une violation des droits des jeunes filles et des femmes.

Les mutilations sexuelles féminines sont le reflet d'une inégalité profondément enracinée entre les sexes et constituent une forme extrême de discrimination à l'égard des femmes. L'UNICEF (United Nations International Children's Fund) estimait en 2016, sur base de données provenant de 31 pays (pays africains, du Moyen Orient et de l'Asie où ces pratiques sont concentrées), que plus de 200 millions de femmes et de filles, encore en vie à ce jour, avaient été soumises à la pratique des MGF.

Les MGF sont pratiquées le plus souvent sur des jeunes filles entre l'enfance et l'âge de 15 ans. Différentes stratégies de lutte contre les MGF ont émergé à travers le monde durant les six derniers siècles, nous nous intéressons sur celles qui mobilisent les femmes à travers le monde pour mettre fin à cette violence sexuelle faite aux femmes parce qu'elles sont des femmes<sup>2</sup>.

Cet article examine l'apport et dans une moindre mesure l'impact de la sororité, la solidarité et l'alliance entre les femmes, dans les luttes contre les MGF ici et ailleurs. En partant de l'approche du GAMS Belgique, il sera question d'explorer les initiatives aussi bien au niveau communautaire, national et international afin d'apporter des changements durables et contribuer ainsi à la prévention et surtout à l'éradication des MGF en Belgique et à travers le monde.

Les mutilations génitales féminines (MGF) communément appelées excision, sont définies par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) comme « toutes interventions aboutissant à une ablation partielle ou totale des organes génitaux externes de la femme ou toute autre lésion des organes génitaux féminins pratiquée à des fins non thérapeutiques »3. Ces pratiques sont une violation des droits des enfants et des femmes et sont le reflet d'une inégalité encore profondément enracinée entre les sexes<sup>4</sup>. Souvent réalisées au nom de la culture et de la religion, la pratique des MGF est pourtant préexistante aux

religions monothéistes<sup>5</sup>. Elles sont ancrées dans les traditions des différentes communautés qui les réalisent et on les retrouve chez certaines communautés musulmanes, chrétiennes, juives et animistes<sup>6</sup>. Le rôle principal des MGF est de conférer à la future épouse un statut de femme pure, qui n'aura pas été tentée par la sexualité avant le mariage<sup>7</sup>. Néanmoins, c'est avant tout un moyen de contrôler le corps et le plaisir féminin. Elles n'ont, en effet, aucun bénéfice sur la santé. À court terme, les MGF peuvent donner lieu à des infections, de la rétention urinaire et à des hémorragies qui peuvent entraîner la mort. À moyen et long terme, elles peuvent entraîner des infections uro-génitales, la formation de kystes ou abcès au niveau de la cicatrice. des douleurs chroniques au moment des règles ou des rapports sexuels et des problèmes à l'accouchement.

Il convient également de prendre en compte l'impact de l'immigration qui a favorisé la diffusion de cette pratique dans différentes parties du monde. Cela a transformé MGF en un enjeu de santé publique à l'échelle mondiale pour les pays qui accueillent des personnes migrantes, y compris la Belgique. En effet, en 2001, la Belgique avait déjà introduit dans son Code Pénal une disposition spécifique, l'article 409, qui interdit et réprime la pratique des MGF. En mai 2016, la Belgique s'est à nouveau engagée contre ce type de violence lorsqu'elle a ratifié la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. Le Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles féminines (GAMS Belgique) fondé en 1996 par une survivante des MGF et du mariage forcé, travaille activement pour prévenir et mettre fin aux MGF en sensibilisant les communautés concernées, les professionnel·les et le grand public. Cela a ainsi permis de faire émerger des initiatives au niveau communautaire, national et international.

#### POURQUOI MOBILISER LA SORORITÉ POUR LUTTER CONTRE LES MGF ?

La sororité fait référence à la solidarité entre femmes. En effet, il faut noter que c'est par les femmes que la lutte contre les MGF a débuté. D'ailleurs, selon différents récits les luttes ont débuté sur le continent africain à l'issu des constats fait pars des sages-femmes sur l'impact de cette pratique traditionnelle sur les jeunes filles.

La sororité dans les luttes contre les MGF est ainsi devenue un élément central dans les efforts mondiaux pour mettre fin aux mutilations génitales féminines. C'est dans cette logique que Bell Hooks pense que les femmes n'ont pas besoin d'être toutes victimes d'une même oppression pour se battre toutes contre cette oppression<sup>8</sup>. Il faut dire qu'elle va au-delà du concept de solidarité et englobe également l'entraide et la coopération entre les femmes. La sororité joue un rôle crucial dans la prévention, la sensibilisation et le plaidoyer contre les MGF à plusieurs niveaux.

LA SORORITÉ AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE : RENFORCER LA CAPACITÉ INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE D'AGIR DES FEMMES CONCERNÉES POUR METTRE FIN AUX MGF.

Sororité au sein des communautés concerné se manifeste au GAMS Bel-

gique par la création d'espaces de paroles et de partage pour les femmes concernées : les ateliers communautaires pour femmes. Ces espaces permettent à ces femmes de s'unir et ensembles briser les tabous autour des normes culturelles, les silences, requestionner leur socialisation en tant que femmes, les normes de genre, les normes sociales, les violences faites aux femmes parce qu'elles sont des femmes...

Ces ateliers visent à faciliter l'autonomie et la capacité décisionnelle des femmes concernées à travers le partage de connaissances, d'expériences. Ils permettent également de trouver un soutien émotionnel auprès d'autres femmes, professionnelles, thérapeutes. Le cadre se veut sécurisant pour favoriser le partage et l'empowerment. Ces derniers s'inscrivent donc dans une approche féministe, émancipatrice et participative axé sur des représentations, vécus, expériences, connaissances et les propres ressources des femmes concernées et ensembles, élaborer des stratégies pour protéger leurs petites filles.

Les ateliers communautaires pour femmes permettent également de trouver un soutien émotionnel auprès d'autres femmes. Ce soutien émotionnel se prolonge au-delà des ateliers et se matérialise à travers l'accompagnement des relais communautaires qui sont pour la plupart des femmes. En effet, le GAMS Belgique cherche continuellement à renforcer les capacités des femmes issues des communautés concernées par les MGF. Cette action communautaire a pour finalité de prévenir les MGF en Belgique et d'améliorer le bien-être des femmes et des filles concernées. Ces relais apprennent à aborder les MGF avec les personnes concernées de manière non-stigmatisante, dans le but d'entraîner un changement d'opinion et de comportement. Faisant le lien avec les communautés concernées, les relais communautaires jouent un rôle crucial dans la lutte contre les MGF en Belgique. Elles accompagnent les femmes concernées lors de rendez-vous (juridiques, médicaux, ...), font la traduction et la médiation entre les professionnel·le·s de première ligne ,sensibilisation auprès du grand public... et sont une épaule sur laquelle les femmes concernées peuvent se poser.

### LA SORORITÉ AU NIVEAU NATIONAL : À TRAVERS LA COORDINATION DES ACTRICES DE TERRAIN POUR METTRE FIN AUX MGF

Les MGF sont un enjeu de santé publique à l'échelle mondiale pour les pays qui accueillent des personnes migrantes, y compris la Belgique. D'après la dernière étude de prévalence réalisée en 2020 par Dubourg et Richard, il est estimé que plus de 23 000 femmes et filles vivant en Belgique ont subi une MGF. De plus, si aucune mesure préventive n'est prise, environ 12 000 autres femmes et filles sont considérées comme étant à risque de subir cette pratique.

La sororité se manifeste et se concrétise également à l'échelle nationale par le biais d'organisations de femmes et de groupes de défense des droits des femmes à l'instar du GAMS Belgique qui a initié un processus collectif nommé « Stratégies Concertées de lutte contre les MGF.

Ce réseau rassemble des professionnel·les belges provenant de divers secteurs et des femmes concernées par les mutilations génitales féminines. Ces différents acteurs se concertent afin d'identifier les pratiques à adopter et les actions à mettre en œuvre pour prévenir et protéger les filles et femmes victimes d'excision. Ce travail en réseau avec un ensemble d'actrices, de militantes, d'activistes et de femmes concernées par les MGF permet de sensibiliser le public, plaider en faveur de politiques publiques et législatives et fournir un soutien juridique et médical aux survivantes des MGF. Il sert également de plateforme de concertation et de formation de professionnel·les, activistes, militantes et de leaders qui peuvent prendre la parole et défendre les droits des femmes et des filles concernées par les MGF à tous les niveaux.

## SORORITÉ À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE : BÂTIR LES PONTS ENTRE PROFESSIONNELLES ET ACTIVISTES À TRAVERS LE MONDE POUR METTRE FIN AUX MGF

La lutte contre les MGF a également été renforcée grâce à la sororité internationale. Des coalitions de femmes du monde entier se sont unies pour échanger des connaissances, coordonner des actions et promouvoir des politiques mondiales

visant à éliminer les MGF. C'est le cas de la communauté de la Communauté de pratiques sur les MGF dont le but est de favoriser une approche d'apprentissage mutuel sur le sujet des MGF, en permettant à des professionnel·les et activistes de se retrouver et d'échanger sur leurs expériences, dans le but d'améliorer les actions de prévention, de plaidoyer, de prise en charge des femmes et filles concernées, ainsi que les politiques qui y sont associées.

Par le biais de campagnes de sensibilisation mondiales et d'efforts de plaidoyer conjoints par exemple, ces initiatives ont réussi à renforcer les initiatives préexistantes pour mettre fin aux MGF à l'échelle internationale.

En somme, la sororité joue un rôle essentiel dans les luttes pour mettre fin aux mutilations génitales féminines. En rassemblant les femmes, en brisant le silence, le tabou ,en sensibilisant le grand public, les professionnelles et en plaidant pour des politiques publiques adaptées, la sororité permet d'apporter des changements significatifs dans la prévention et l'élimination de cette violation des droits humains à travers le monde. Les efforts de sororité au sein des communautés, à l'échelle nationale et internationale ont contribué à faire reculer les MGF et à donner une voix aux femmes de manière générale et aux femmes concernées par cette pratique. Pour mettre fin aux mutilations génitales féminines, il est essentiel de renforcer et d'encourager cette sororité : ensembles on est plus fortes!

- 1 OMS, « Mutilations sexuelles féminines », https://www.who.int/fr/news-room/factsheets/detail/female-genital-mutilation
- 2 GILLETTE-FAYE, I. 2018.
- 3 World Health Organization [WHO], 2008.
- 4 Council Of Europe, 2011.
- 5 ELCHALAL et al., 1997.
- 6 MORRIS, 1999.
- 7 ALMROTH et al., 2001.
- 8 bell hooks, in Dorlin 2008.

#### BIBLIOGRAPHIE

Assemblées annuelles des « Stratégies Concertées de lutte contre les mutilations génitales féminines (SC-MGF) » (2022) : Les luttes pour l'abandon des mutilations génitales féminines, ça nous concerne toutes et tous!, organisé par les SC-MGF.

HOOKS, B. « Sororité : la solidarité politique entre les femmes » in Dorlin E. (éd.), *Black feminism*, pp. 113-134.

DORKENOO, E., Morison, L., « Female genital mutilation in developing countries », *British Medical Journal*, vol. 334, n°7587, 2007, pp. 711-712.

GILLETTE-FAYE, I., « Lutter contre l'excision », Les Temps Modernes, vol. 698, 2018, pp. 20-30.

JOHNSDOTTER, S., Female Genital Mutilation in Sweden: An Ethnographic Study of Somali Women, Uppsala University. 2016.

KOUKOUI, S., BONI, S., RUMINJO, J., KOUADIO, J., « Female genital mutilation/cutting: transformative power of women's networks and partnerships », International Journal of Gynecology & Obstetrics, vol. 143, n°S2, 2018, pp. 7-11.

SHELL-DUNCAN, B., HERNLUND, Y. (eds.), Female circumcision in Africa: Culture, Controversy, and Change, Lynne Rienner Publishers, 2000.

Organisation Mondiale de la Santé « Mutilations sexuelles féminines », https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/femalegenital-mutilation

United Nations Population Fund, « Female Genital Mutilation: A Harmful Practice », https:// www.unfpa.org/female-genital-mutilation

World Health Organization, « Female Genital Mutilation », https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/female-genital-mutilation

31